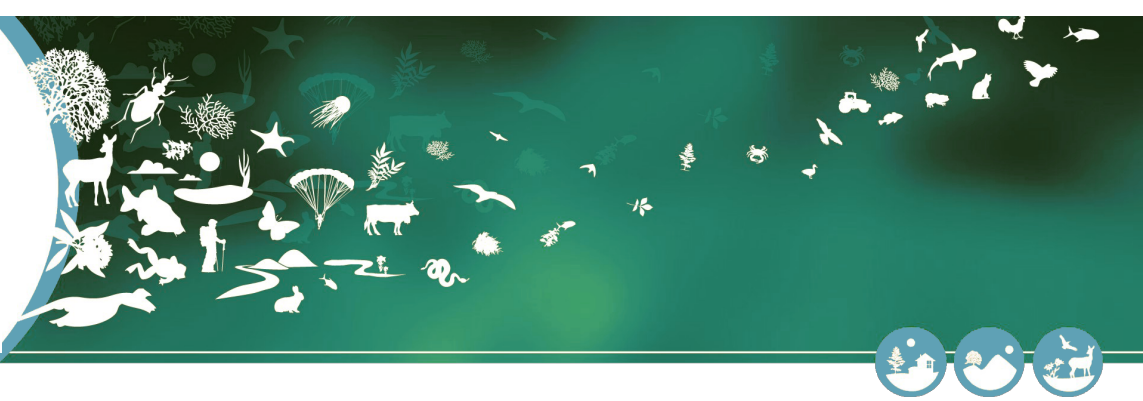




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Certificat de dépôt
Cadre d'acquisition:
Projet photovoltaïque de Roulet-St-Estèphe

Date de dépôt : 22-08-2022 09:58



Jeux de
données

1



Nombre de
taxons

57



Nombre
d'habitats

0



Nombre
d'observations

57

Cadre d'acquisition

Liste des jeux de données associés au cadre

Identification

Instance SNIP du cadre d'acquisition :
e4a3b368-5a5c-6ac8-e053-3014a8c077b1
Libellé du cadre d'acquisition : Projet photovoltaïque de Roullet-St-Estèphe
Description : Le projet photovoltaïque de Roullet-St-Estèphe consiste en la réalisation d'un parc solaire au sol, situé au nord de la commune de Roullet-Saint-Estèphe, plus précisément au lieu-dit Les Chagneraças. D'une surface clôturée de 6,3 hectares, ce projet comprend une puissance totale installée de 7 MWC, soit une production de 9GWh/an, l'équivalent de la consommation énergétique de 2690 ménages par an. Les terrains du projet correspondent à un zonage urbanistique 1AUx, à savoir à destination de l'urbanisation à vocation d'activité économique, ainsi qu'une partie, à un zonage Naturel le long du tracé de la LGV. Toutefois, il s'avère que la mise en place d'une zone d'activités économiques sur ces terrains ne peut être réalisée. En effet, la desserte ne peut se faire que par le nord, depuis la commune de La Couronne, par une voie non carrossable et traversant une zone pavillonnaire. La réalisation d'un parc photovoltaïque induira un trafic beaucoup plus limité qu'une zone d'activité, rendant ainsi une meilleure compatibilité de l'usage des sols. De ce fait, une déclaration de projet est actuellement en cours pour faire évoluer le document d'urbanisme de la commune. Le projet photovoltaïque s'insère dans un paysage déjà marqué par l'urbanisation. En effet, les terrains du projet sont bordés au sud par une base logistique et à l'est par la Ligne à Grand Vitesse reliant Paris à Bordeaux. En outre, l'aire d'étude rapprochée du projet met en exergue de nombreux projets d'urbanisation comprenant notamment la centrale photovoltaïque de Nersac et la plateforme logistique de Roullet-Saint-Estèphe, toutes les deux en construction. Les études ont permis de définir les enjeux environnementaux et paysagers, et de les intégrer dans les mesures afin de concevoir le meilleur compromis entre production d'électricité renouvelable, destination des sols, respect des prescriptions du SDIS de Charente et préservation des paysages et de la biodiversité.

Cadre de référence

Est un méta-cadre : Non

Dates

Date de lancement du cadre d'acquisition : 22/08/2022

Territoires concernés

Etendue territoriale : 353

Cible taxonomique

Acteurs

Contact principal : PHOTOSOL DEVELOPPEMENT
Maître d'ouvrage : PHOTOSOL DEVELOPPEMENT
Maître d'oeuvre : Simethis
Maître d'oeuvre : ENCIS ENVIRONNEMENT



e4a3b368-5a5d-6ac8-e053-3014a8c077b1
Données faune/flore du projet de parc photovoltaïque de Roullet Saint-Estèphe